

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 4 NOVEMBRE 2013 à 20 H 30

Convocation : 28/10/2013

Affichage : 12/11/2013

Etaient présents : Mesdames Danielle BOURGEOIS, Rosaline COULON, Catherine JEANDENANS, Samira OUDET, Josette PAILLARD, et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Olivier LONGIN, Stephen MARTIN

Secrétaire de séance : M. Alain GOUNAND

Après lecture faite par le Maire du procès-verbal du 07 octobre 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR
AFFAIRES GENERALES

Transferts des compétences à la Communauté de Communes Jura Nord

Recours aux TIG

Recensement 2014

Participation SIVU – Foyer logement

JEUNESSE ET SPORT

Cartes avantages jeunes

Association évolution jeunesse

ENVIRONNEMENT

Règlement d'affouage

Travaux forestiers 2014

VOIRIE

Choix prestataire pour viabilité hivernale

Avenant traversée des Minerais

BATIMENT

Choix des prestataires : maçonnerie et vitraux

QUESTIONS DIVERSES

Affaires générales

Transfert de compétences à la Communauté de Communes Jura Nord

La Communauté de Communes Jura Nord a voté le 26 septembre 2013, la modification de ses statuts concernant le transfert de compétences, en application de l'article L 5214-23-1, préalable nécessaire pour le passage à la Fiscalité professionnelle unique (FPU) et dotation globale de fonctionnement (DGF) bonifiée.

Ces compétences réparties par « blocs » concernent l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et mise en valeur de l'environnement.

Ce transfert permet d'acter également le transfert de la compétence scolaire à la communauté de commune, qui ne prendra effet qu'à la rentrée 2014.

Par ailleurs il est proposé le transfert de compétence « Elaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents de planification, PLUi compris » intégré dans le « bloc » aménagement de l'espace, à la Communauté de Communes. Ce transfert n'entraîne aucune répercussion sur la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Les communes ont trois mois pour approuver ces transferts à compter de la date du vote, le défaut de délibération valant avis favorable.

Le Conseil Municipal s'interroge sur d'autres compétences techniques qui auraient pûes être transférées, comme la voirie ou l'assainissement. M. le Maire indique que ces compétences sont beaucoup plus impactantes en termes d'organisation donc de coût pour la communauté de commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve les transferts de ces compétences avec 9 voix pour et 2 absentions.

Recours aux Travaux d'Intérêts Généraux (TIG)

M. le Maire signale qu'il a été contacté pour la mise en place de travaux d'intérêt général (TIG), au sein de la Commune, concernant un jeune pour une durée de 100 heures.

M. le Maire explique que l'accueil doit se faire dans de bonnes conditions afin que cette sanction soit efficace et profitable aux deux parties. Les agents d'encadrement doivent également participer à ce protocole.

Un certain nombre de tâches pourraient être réalisées et le travail proposé par la commune peut être valorisé.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité la mise en place d'une convention pour la réalisation de TIG.

Recensement de la Population 2014

Le recensement de la population 2014 doit avoir lieu du 16 janvier au 14 février 2014.

M. Josette PAILLARD a été désignée coordonnatrice de la commune, une journée de formation sera faite le 10 décembre 2013 à l'INSEE de BESANCON.

Deux personnes devront être recrutées par la commune afin d'effectuer le recensement. Elles doivent par ailleurs valider une formation de deux demi- journées qui auront lieues début janvier 2014.

Mme Josette PAILLARD prendra contact avec des personnes potentiellement intéressées par cette mission.

Participation SIVU – Foyer Logement

M. le Maire fait part du courrier envoyé par le SIVU - Foyer Logement : lors de sa dernière réunion du 15 avril 2013, une participation de 3,00 € par habitant a été demandée aux communes adhérentes.

Le Conseil Municipal conformément aux délibérations antérieures souhaite ne plus adhérer au SIVU, et décide de ne pas verser cette subvention par 10 voix contre et 1 abstention.

Un courrier sera envoyé à la Présidente du SIVU, avec copies aux communes adhérentes ainsi qu'au Sous-préfet.

Jeunesse et Sport

Cartes avantages Jeunes – Association Evolution Jeunesse

213 cartes jeunes ont été distribuées par l'Association Evolution Jeunesse.

Le Conseil Municipal accepte de reverser à l'Association Evolution Jeunesse la somme de 745,50 € correspondant à la vente de 213 cartes jeunes pour l'année 2013. (Prise en charge à 50 % de la commune).

Une vingtaine de jeunes de la Commune sont inscrits à l'Association, qui ne trouve plus l'essor attendu. Finalement assez peu de jeunes utilisent la salle prévue pour l'Association. Celle-ci a néanmoins été réinscrite au réseau junior association jusqu'en avril 2014.

Le Conseil Municipal s'interroge sur la possible intégration de l'Association au sein du Foyer Rural dans une section jeunesse pour la redynamiser.

Environnement

Règlement d'affouages

L'inscription sur les listes d'affouages vient de se terminer. Chaque affouagiste a reçu un nouveau règlement qui doit être signé. Celui-ci, signale que le demandeur doit fournir une copie de sa Responsabilité Civile.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement d'affouages.

Travaux forestiers 2014

Un devis de l'ONF, concernant le cloisonnement de la parcelle 12, qui aurait dû être effectué en 2012 d'un montant de 3 832,48 € a été adressé à la Mairie.

Le Conseil Municipal valide ces travaux et autorise à l'unanimité le Maire à signer le devis.

Voirie

Choix du Prestataire pour viabilité hivernale « Déneigement »

Deux offres ont été déposées en mairie, suite à la consultation « viabilité hivernale, déneigement » lancée le 18 septembre dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir la proposition faite par M. Sébastien DELIOT (Evans), au prix de 80,00 € T.T.C.

Avenant traversée des Minerais

Les travaux d'effacement des réseaux phase 2 ayant été engagés dès cet été, les travaux d'aménagement de la traverse des Minerais ont pu se faire en incluant la zone du carrefour avec le chemin de l'étang.

Par ailleurs quelques travaux supplémentaires ont été demandés pour mieux gérer les eaux pluviales au droit de la place de retournement et devant les entrées de certains riverains.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant d'un montant de 30 998.17 T.T.C. concernant ces travaux supplémentaires.

Bâtiment

Choix des prestataires Eglise : maçonnerie et vitraux

Trois devis de maçonnerie et deux de maitres verriers sont parvenus en mairie, concernant la réfection des entourages de fenêtres et des vitraux de l'église.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir pour prestataires :

Maçonnerie :

M. Christian RICHARD pour la somme de 9 058,40 € H.T. (10 833,85 € T.T.C.)

Vitraux :

M. Philippe TARTRE, pour la somme de 1 194,00 € H.T. (1 428,03 € T.T.C.)

Ces travaux seront inscrits au budget 2014.

Questions diverses

- 1 M. Monique VUILLEMIN a adressé une lettre de remerciements aux membres du conseil pour le « bon cadeau » qui lui est offert pour son départ en retraite.
- 2 Une réunion d'études pour l'aménagement des places Centre Bourg sera faite avec le bureau d'études retenu ABCD de DOLE, mercredi 06 novembre en mairie. Mmes Samira OUDET et Josette PAILLARD, ainsi que MM Florian DARCO, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND sont désignés pour constituer un groupe de travail qui suivra le déroulement de cette étude.
- 3 Un courrier de l'Association « les enfants d'abords » est parvenu en mairie, en remerciement de l'autorisation d'utiliser l'étang du patouillet pour la marche gourmande faite sur le territoire de la commune, le 29 septembre dernier, qui a été une pleine réussite.

- 4 M. le Maire fait part du courrier de l'AFM-TELETHON, concernant l'organisation du Téléthon 2013. Aucune action spécifique sur la commune de Dampierre mais les élus et habitants sont invités à participer dans les autres communes notamment à Louvatange lors de la vente de crêpes bretonnes toujours très conviviales.
- 5 Deux devis ont été adressés à la mairie, concernant le transport pour la visite du SYDOM (coût compris entre 350 et 400 €). Une date sera fixée en lien avec la Directrice de l'Ecole Pasteur. Le sujet sera abordé en conseil d'école.
- 6 M. le Maire indique qu'un riverain du chemin (domaine public) reliant la rue de Dole à la source (au niveau du terrain acheté par la commune) souhaite un entretien de celui-ci car la végétation déborde sur sa propriété (noyer, ronces,..)
Le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion pour définir l'utilité de ce chemin et s'il y a lieu de le revendre après déclassement du domaine public. Dans l'immédiat un entretien sera assuré par la commune.
- 7 Une convocation du tribunal à comparaître le 28 novembre 2013 est parvenue en mairie, concernant l'affaire BALZINGER. La Commune partie civile devra y être représentée et évaluer le préjudice subi pour obtenir réparation.
- 8 Un courrier de remerciement a été adressé à Mme COULON de la part des animatrices du TRI pour son aide lors des contrôles effectués sur la commune. D'autres contrôles seront encore effectués.
- 9 Mme BOURGEOIS demande quelle sera l'impact du prix du ramassage des ordures ménagères lors du passage à la redevance incitative. Elle précise que dans le Doubs ce passage s'est accompagné d'une baisse significative du coup de la redevance et espère qu'il en sera de même dans le Jura.
- 10 M. FERRAND demande quel est le contrat qui lie la Communauté de Communes au SICTOM et si celui-ci peut être remis en cause. Le recours à une société privée peut-il s'envisager comme cela est le cas pour certaines communautés de communes.
- 11 Mmes COULON et PAILLARD ainsi que M. FERRAND se sont rendus à l'Epicerie Sociale tenue par le CCAS de la commune de Fraisans. Le CCAS propose une convention avec distribution deux fois par mois. Le CCAS de Fraisans demanderait 200,00 € par an à la commune de Dampierre, ainsi que 20,00 € par famille aidée. La fourniture de vêtement est aussi proposée.
Le Conseil Municipal décide de mettre cette proposition au prochain Conseil.
- 12 Mme PAILLARD signale qu'une étude a été faite sur tous les bâtiments communaux, concernant le chauffage. Une augmentation de 15 % a été constatée pour 2013, due en partie aux mauvaises conditions climatiques de début 2013. Les agents communaux devront vérifier les fermetures des radiateurs de l'Ecole Pasteur lors des vacances scolaires.
- 13 Mme BOURGEOIS demande des nouvelles de l'enfant qui a eu un accident pendant le temps périscolaire, le vendredi 18 novembre en fin de matinée. Peu de nouvelles sont parvenues à la mairie de la part de la Communauté de

Communes ou de la Directrice de l'école ; l'enquête est en cours. L'enfant qui a été opéré va mieux.

- 14 Le foyer rural sollicite la commune pour la mise en place d'équerres pour la pose de l'écran cinéma mobile à la salle polyvalente. Une estimation précise du coup sera faite afin de définir l'opportunité de cette mise en place sachant que l'année à venir reste une période test. M. Darcq est chargé de cette étude.
- 15 Le terrain de la commune rue de la Loutre est toujours à vendre. Une baisse du prix est sans doute à envisager.
- 16 M. FERRAND rappelle que les cérémonies du 11 novembre se feront désormais en partenariat avec la commune de Fraisans, qui organisera celles du 8 mai.
- 17 Le devis du voyageur TRANSARC, concernant le transport de l'école Pasteur à la piscine de Dole est de 136,50 € x 7 voyages ; le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis.
- 18 M. Ferrand s'interroge sur l'extinction des luminaires de Dampierre qui n'est toujours pas activée. M. le Maire a relancé à plusieurs reprises le SIDEC en espérant une mise en œuvre rapide désormais et regrette ce retard.

La séance est levée à 00 H 45.

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	
Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	

Monsieur DARcq Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations :

Intitulé de la délibération	Numéro
Transfert de compétence de planification : élaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents de Planifications, PLUi compris	2013/62
Passage à la FPU et DGF Bonifiée - Transfert de compétence	2013/63
Cartes Avantages Jeunes – Association Evolution Jeunesse	2013/64
Choix du prestataire « Déneigement »	2013/65
Choix des prestataires Eglise : Maçonnerie et Vitraux	2013/66